

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Rapport d'évaluation

Master Langue et cultures étrangères : aire culturelle arabe, musulmane et hamito-sémitique

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Arts, lettres, langues, sciences humaines

Établissement déposant : Aix-Marseille Université (AMU)

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

La mention *Langue et cultures étrangères : aire culturelle arabe, musulmane et hamito-sémitique* comporte deux spécialités : une spécialité *Recherche* et une spécialité *Tourisme, langue, patrimoine en développement durable (TLP)*, créée en 2012. Après une année de tronc commun en première année de master (M1), la spécialisation commence en deuxième année de master (M2).

Les deux spécialités requièrent la connaissance approfondie des aires et des époques des mondes arabe, musulman et hamito-sémitique, dans la perspective des métiers du tourisme, du patrimoine et des langues pour ce qui est de la spécialité *TLP*, et dans la perspective de la recherche dans divers domaines des sciences humaines et sociales pour ce qui est de la spécialité *Recherche*.

Les deux spécialités tirent parti de la présence d'importants fonds documentaires regroupés dans une médiathèque d'envergure internationale à Aix-en-Provence.

Analyse

Objectifs

La mention *Langue et cultures étrangères : aire culturelle arabe, musulmane et hamito-sémitique*, appelée dans le dossier *Mondes arabe, musulman et hamito-sémitique (MAMHS)* prépare essentiellement à la recherche en formation initiale, formation continue ou en contrat de professionnalisation, même si elle comporte, depuis 2012, une spécialité professionnelle *Tourisme, langues et patrimoine en développement durable* commune avec les autres masters des aires culturelles romane et asiatique.

Le master *MAMHS* propose, outre l'arabe, 10 langues orientales et vise à atteindre le niveau 7 de l'EQF (european qualifications framework) qui est un cadre européen de certification des enseignements et formations initiales ou professionnelles mis en place par la Commission européenne.

Le master est pluridisciplinaire et forme aussi bien à la langue, la littérature qu'à la linguistique, à l'islamologie, l'histoire, le droit, la politologie, et les sciences sociales.

Organisation
<p>La mention se divise en 2 années : une année de tronc commun (M1) et un M2 spécialisé. Dans la spécialité <i>TLP</i>, le choix des unités d'enseignement (UE) à suivre n'est pas libre mais fixé par l'enseignant aussi bien en M1 qu'en M2.</p> <p>Dans la spécialité <i>TLP</i>, le semestre 3 est consacré aux enseignements fondamentaux de la discipline (cinq enseignements valant chacun 6 crédits européens (ECTS, european credit transfer system), auxquels s'ajoute la conduite de projets pour 6 crédits également). Le semestre 4 est réservé au stage professionnel (12 crédits), au rapport de stage (6 crédits) et au mémoire spécialisé (12 crédits).</p> <p>Dans la spécialité <i>Recherche</i> la spécialisation apparaît au semestre 3 avec deux UE « État de la recherche et méthodologie » (6 crédits) et « Enseignement thématique commun » (6 crédits), ainsi que trois enseignements de spécialité de 6 crédits chacun. Le semestre 4 est consacré à la rédaction du mémoire de recherche (24 crédits) et à l'activité de recherche (6 crédits).</p> <p>Outre dix langues orientales en sus de l'arabe, d'autres langues importantes en recherche sont offertes aux étudiants telles que l'anglais, l'allemand, l'italien, le grec et le latin.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le diplôme est en relation avec des laboratoires hébergés à la Maison méditerranéenne des sciences humaines (MMSH) et dont les champs de recherche sont directement liés au domaine couvert par le master <i>MAMHS</i> : Centre Paul-Albert Février, Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative (IDEMEC), Institut des mondes africains (IMAF), entre autres.</p> <p>Le master est adossé à l'unité mixte de recherche (UMR) 7310 IREMAM (Institut d'études et de recherches sur le monde arabe et musulman), dont certains chercheurs du CNRS (Centre national de la recherche scientifique) participent à la formation. Le fonds documentaire de l'UMR auquel il faut ajouter les Archives nationales d'Outre-Mer est unique en France, ce qui permet d'attirer des étudiants du monde entier et notamment de l'Europe.</p> <p>La spécialité <i>TLP</i> a tissé des liens avec le MUCEM (Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée) ; les étudiants ont le loisir de visiter des expositions et l'université développe des thématiques pertinentes lors des universités d'été.</p> <p>L'équipe d'enseignants pense à développer davantage les liens avec les entreprises de la région, et le parcours <i>Recherche</i> envisage de répondre aux besoins des réfugiés du Moyen-Orient en matière d'enseignement.</p> <p>Par ailleurs, dispenser les cours en anglais est une voie à explorer pour attirer un nouveau public selon le dossier remis.</p>
Equipe pédagogique
<p>Dans la spécialité <i>Recherche</i>, l'équipe est formée de 16 enseignants-chercheurs (9 maîtres de conférences (MCF) ; 7 professeurs (PR)), dont six membres de l'IREMAM ; 1 attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER) ; 1 professeur agrégé (PRAG) ; 18 vacataires et 2 professionnels.</p> <p>L'enseignement des langues de travail est dispensé par des intervenants étrangers faisant partie de l'équipe enseignante mais dont le statut n'est pas mentionné.</p> <p>Dans la spécialité <i>TLP</i>, des intervenants du monde socioprofessionnel dispensent des cours aux côtés des enseignants-chercheurs. Leur nombre n'est pas spécifié.</p> <p>L'équipe enseignante souhaite clarifier toutefois les rapports de la faculté arts, lettres, langues, sciences humaines avec la MMSH au regard des responsabilités respectives au sein du master, et déplore, pour la spécialité <i>TLP</i>, un déficit de pilotage.</p>
Effectifs, Insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les effectifs sont en forte augmentation : de 8 inscrits en début d'habilitation à 50 inscrits en 2015-2016, grâce à l'ouverture en 2012 de la spécialité professionnelle <i>TLP</i> offrant une alternative aux étudiants ne souhaitant pas poursuivre en thèse.</p> <p>Le dossier fait état de 20 à 30 inscrits en M1, dont un tiers d'étudiants étrangers venant de l'Union européenne.</p> <p>Dans la spécialité <i>Recherche</i>, du fait de l'intérêt accordé au projet personnel et professionnel de l'étudiant, c'est dès la troisième année de licence (L3) que l'équipe pédagogique oriente celui-ci en M1. Au niveau du M2, c'est la qualité du mémoire de recherche en M1 qui détermine le parcours vers lequel sera dirigé l'étudiant en M2.</p> <p>On note une forte augmentation des inscrits en thèse selon l'équipe enseignante et un bon taux de réussite entre le M1 et le M2 mais nous n'avons pas de chiffres à ce sujet.</p> <p>L'équipe souhaite qu'il y ait une année de césure entre le M2 et la thèse afin que les conditions de poursuite d'études soient plus favorables à l'étudiant telle que l'obtention d'un financement.</p> <p>Le dossier ne fait pas état de la sélection des étudiants dans la spécialité <i>TLP</i> ni du taux d'insertion professionnelle dans les deux spécialités.</p>

Place de la recherche
<p>L'IREMAM est un laboratoire incontournable pour la recherche sur le monde arabe et la qualité de ses chercheurs mondialement connus. L'excellence de la spécialité <i>Recherche</i> est liée à la qualité des fonds documentaires que l'IREMAM possède. Il s'agit en effet de l'une des plus grandes collections d'ouvrages arabes anciens et modernes au niveau européen à laquelle il importe d'ajouter les Archives nationales d'Outre-Mer, le Centre d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique (CADIST) spécialisé en histoire ottomane et histoire des colonialismes européens, de l'Espace de recherche et de documentation (ERD) « André Miquel » au sein de la bibliothèque universitaire. Il a su tisser des liens avec les centres de recherche des mondes arabo-musulmans et hamito-sémitiques. Dans la spécialité <i>TLP</i>, les chercheurs de l'IREMAM établissent des liens avec le monde socioprofessionnel par l'animation de conférences thématiques dans le cadre du MUCEM (universités d'été) assurées par deux post-doctorants. Les étudiants sont ainsi formés à la recherche dans les deux spécialités et participent à des manifestations scientifiques d'un très haut niveau. Ils ont à leur disposition toutes les ressources de la médiathèque et peuvent effectuer des stages à l'IREMAM. L'équipe souhaite à ce propos mettre en place des compléments de formation plus spécialisés en vue d'augmenter le nombre de stages.</p>
Place de la professionnalisation
<p>Selon la fiche du répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) fournie, les stages de la spécialité <i>TLP</i> permettent une insertion professionnelle : élaboration de projets de valorisation du patrimoine local ; interprétation orale ou traduction de documents techniques ; action de conservation et diffusion des patrimoines culturels. Dans la spécialité <i>Recherche</i>, c'est l'enseignement et la formation à la recherche qui sont la finalité naturelle du master.</p>
Place des projets et des stages
<p>Le supplément au diplôme a été fourni. Il fait état pour la spécialité <i>TLP</i> de l'existence d'un stage de pratique accompagnée, d'une formation interdisciplinaire et transversale, et d'un suivi du rapport de stage en M1. Le stage professionnel dont la durée est de quatre à six mois fait l'objet d'une convention formalisée, se place en M2 et vaut 12 crédits ECTS. Il y a également un rapport de stage évalué à 6 ECTS et un mémoire valant 12 ECTS. Dans la spécialité <i>Recherche</i>, le stage fait aussi l'objet d'une convention formalisée. Le supplément au diplôme fait état d'un dossier de recherche de 50 pages en M1 concernant un état de la recherche sur une question donnée valant 12 ECTS. Le mémoire de recherche de M2 qui fait l'objet d'une soutenance devant un jury vaut 24 ECTS. Il est complété par une UE intitulée « Activité de recherche » en M2 qui concerne la participation à des colloques ou un rapport sur une mission de courte durée (6 ECTS). Le centre de recherche accueille également des stagiaires et un tiers de ses effectifs provient des pays européens.</p>
Place de l'international
<p>Le master a noué de nombreux liens avec des universités partenaires (Italie / Espagne / Algérie / Turquie) ainsi qu'avec des centres de langues à l'étranger comme à Tunis, le Caire, Beyrouth, dans le cadre de bourses pour arabisants octroyés par le ministère en charge des affaires étrangères et des centres de recherche à l'étranger dont le Centre d'études et de documentation, économiques, sociales et juridiques (CEDEJ) au Caire et l'Institut français du Proche-Orient (IFPO) à Beyrouth. Deux conventions sont en cours de signature avec l'Iran et le Sultanat d'Oman. Elles concernent respectivement la recherche et l'enseignement de l'arabe aux arabisants. Le dossier fait mention de la forte mobilité des étudiants (un quart environ) et souhaite développer la mobilité des enseignants pour la recherche.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les étudiants ont accès au M1 après étude de leur dossier, y compris ceux ayant un accès de plein droit. Le projet de l'étudiant est examiné et ce dernier reçoit une feuille de route pour bien s'intégrer par la suite dans le master. La même procédure est suivie après la validation du M1 pour le passage en M2. La feuille de route délivrée est fonction de la spécialisation choisie par l'étudiant. Selon l'équipe enseignante, ce suivi a permis de réduire les échecs. Le master accueille des étudiants venant de filières diverses : sciences humaines et sociales, Institut d'études politiques (IEP), traduction professionnelle et littéraire, droit. Il est également ouvert aux candidats en formation continue ou en reconversion professionnelle. Il existe une passerelle entre les deux spécialités de la mention. Les dispositifs d'aide à la réussite se résument aux entretiens personnalisés, à l'aide fournie aux étudiants pour choisir leur spécialité. L'équipe déplore que le tutorat proposé jusqu'en 2014 n'existe plus.</p>

Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation ouverte et à distance (FOAD) par le biais de MOOC (massive open online course) est dispensée aux étudiants en formation continue ayant obtenu une validation des acquis de l'expérience (VAE) partielle. Elle est prévue aussi à ceux qui sont en formation au CNAM (Conservatoire national des arts et métiers) de Saint-Brieuc.</p> <p>Les enseignants ont recours à la plateforme numérique Ametice d'AMU pour l'accès aux ressources en ligne et aux documents partagés. Les étudiants sont entraînés à son utilisation dans le cours de méthodologie de la recherche.</p> <p>L'équipe souhaite développer cependant un enseignement hybride : présentiel et à distance pour les stagiaires et pour les cours en alternance et en formation continue. Elle désire aussi adapter le cursus en termes d'étalement des cours aux étudiants ayant des contraintes particulières (étudiants en situation de handicap, salariés et sportifs de haut niveau) et aux candidats en reprise d'étude (VAE).</p>
Evaluation des étudiants
<p>Le contrôle continu intégral est la règle. Le passage en M2 est acquis après l'obtention des 60 ECTS.</p> <p>Le jury par année est semestriel.</p> <p>Les stages font l'objet d'un rapport soutenu devant un jury si possible en présence du maître de stage.</p> <p>La soutenance d'un dossier de recherche est requise pour les séminaires.</p> <p>L'équipe souhaite une plus grande participation des intervenants professionnels dans l'évaluation des étudiants et la mise en place d'une certification qualité pour améliorer l'évaluation des étudiants.</p>
Suivi de l'acquisition des compétences
<p>Le supplément au diplôme détaille tous les cours du master avec le nombre des ECTS.</p> <p>Les étudiants sont encouragés à constituer leur portfolio de compétences et qualifications Europass et à l'enrichir tout au long de leur formation.</p> <p>L'équipe souhaite imposer aux étudiants l'utilisation du portefeuille de compétences (PEC) mis en place par AMU et étendre à la spécialité <i>Recherche</i> les cours de rédaction de CV (curriculum vitae).</p> <p>Du fait de l'intérêt accordé au projet personnel et professionnel de l'étudiant, c'est dès la L3 que l'équipe pédagogique oriente celui-ci en M1. Elle examine en M1 les dossiers de recherche et confie les étudiants en difficulté à des tuteurs. Enfin, elle inscrit les projets intéressants en thèse.</p>
Suivi des diplômés
<p>Le master <i>MAMHS</i> utilise les données de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) principalement. La spécialité s'est dotée d'un espace sur Viadeo d'abord puis sur LinkedIn plus ouvert sur l'international. Ces réseaux facilitent entre autres la recherche de stage.</p> <p>L'équipe souhaite que l'université mette en place un annuaire des alumni.</p> <p>D'après l'annexe concernant le nombre de diplômés, la dernière enquête remonte à 2012-2013.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement est formé de six professionnels, d'une post-doctorante en lien avec le MUCEM, de deux PR représentants enseignants, de la directrice de l'IREMAM et de deux représentants étudiants. Il se réunit une fois par an.</p> <p>Une commission paritaire enseignants-étudiants existe depuis la création du master et permet aux étudiants de faire remonter les problèmes rencontrés.</p> <p>Le dossier fait état du souhait de l'équipe de rejoindre la certification ISO 9001 du Bureau des formations professionnelles de la faculté arts, lettres, langues, sciences humaines pour une meilleure évaluation de la formation.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- L'UMR IREMAM à laquelle s'adosse le master *MAMHS* est un atout indéniable.
- La présence d'un quart d'étudiants étrangers dont certains sont originaires de l'Union européenne constitue un apport important en termes d'interculturalité.
- Le partenariat avec deux des plus grands centres de recherche sur le monde arabe et musulman, le CEDEJ au Caire et l'IFPO à Beyrouth, permet aux étudiants de faire des séjours de recherche très fructueux.

Points faibles :

- Le dossier ne donne pas suffisamment d'informations sur le nombre de diplômés et sur leur suivi.
- La spécialité *Tourisme, langue, patrimoine* peut sembler une filière élitiste car elle requiert une connaissance savante des aires culturelles.
- Le nombre de professionnels intervenant dans la filière *TLP* est insuffisant.

Avis global et recommandations :

Il importe que la spécialité *TLP* gagne en autonomie pour qu'elle n'apparaisse pas comme une excroissance de la spécialité *Recherche* et qu'elle soit plus lisible. Les intervenants du monde socioprofessionnel restent en faible nombre dans la formation même si, paradoxalement, ils sont bien représentés au sein du conseil de perfectionnement.

La spécialité *Recherche* offre un enseignement classique solide et gagnerait à renouveler l'enseignement de la langue arabe afin qu'il ne reste pas cantonné aux textes anciens. En ce sens, la mobilité étudiante en pays arabes est une bonne chose pour les étudiants.

Il importe de connaître le devenir des étudiants dans les deux spécialités en mettant en place un dispositif de suivi performant car les annexes jointes au dossier ne sont le plus souvent pas actualisées.

Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

Monsieur Jean-Marc GEIB
HCERES
Directeur du Département d'Évaluation des
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation
des experts HCERES sur les formations
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS
Tél : 04 42 17 27 31
nathalie.almeras@univ-amu.fr

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

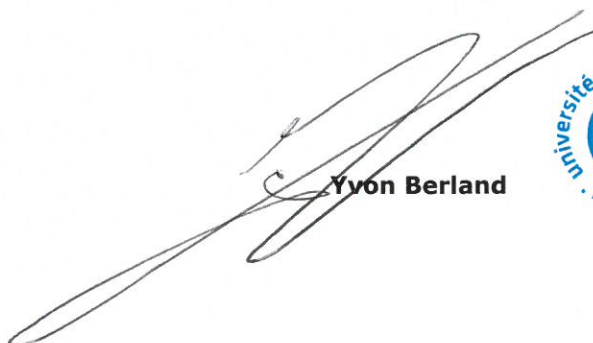
Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.


Yvon Berland

